DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 19/02/2020

INT - Reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique que la CSG et la CRDS entrent dans le champ de la convention fiscale franco-américaine

Séries / Divisions :

INT - DG ; INT - CVB

Texte :

Le Bulletin officiel des Finances publiques est modifié afin de tenir compte de la reconnaissance par l'administration fiscale américaine de ce que la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) sont bien couvertes par la convention fiscale franco-américaine du 31 août 1994 en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole).

Actualité liée :

X

Documents liés :

BOI-INT-DG-20-20-100 : Dispositions communes - Droit conventionnel - Modalités d'imposition au regard du droit conventionnel - Élimination de la double imposition

BOI-INT-CVB-USA-10 : Convention fiscale entre la France et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Signataire des documents liés :

Christophe Pourreau, directeur de la législation fiscale